

Grognards 1er Empire - Pays des Coudriers



les 8 Grognards du PAYS des COUDRIERS

-  Coisy
-  Contay
-  Flesselles
-  Mirvaux
-  Vadencourt
-  Villers Bodge



Rappel

Généraux Samariens



ABBEVILLE 80100	Barbou Coyalet Duval Thomas
AIGNEVILLE 80210	Danzel
AIZECOURT le HAUT 80200	Jaucourt
AMIENS 80000	Choderlos Clement Dejean Desprez Morgan Pierron Renouard Vimeux
BERNES 80240	De La Fons
BROUCHY 80400	Carriere
COIGNEUX 80560	Cavrois
CONTEVILLE 80370	Tunq
EPENANCOURT 80190	Goguet
HAM 80410	Foy
LIANCOURT FOSSE 80700	Bauduin
LIHONS 80320	Boubers
MAISNIERES 80220	Levasseur
MAUREPAS 80360	Domon
MONSURES 80160	Boyeldieu
MONTDIDIER 80561	Thory
MORLANCOURT 80300	Friant
PERONNE 80200	Compere
SAIGNEVILLE 80230	Mouret
SUZANNE 80340	Estoumel
WOIGNARUE 80460	Delattre





les 8 Grognards du PAYS des COUDRIERS



Coisy

Page 4-5



Contay

Page 6-11



Flesselles

Page 12



Mirvau

Page 13



Vadencourt

Page 14



Villers Bocage

Page 15

Grognards est le nom donné aux soldats de la Vieille Garde de Napoléon Bonaparte. Elle était partagée en « Grenadiers » et « Chasseurs ».

Existaient aussi la Moyenne Garde, partagée en « Fusiliers Grenadiers » et « Fusiliers Chasseurs », et la Jeune Garde partagée en « Tirailleurs » et « Voltigeurs ».

Les hommes de la Vieille Garde étaient les plus expérimentés de la Grande Armée, mais aussi les plus fidèles soutiens de l'empereur. Ils se plaignaient cependant souvent de leurs conditions de vie directement à Napoléon, qui les appela donc « grognards ».

Les plaintes, il est vrai, étaient rarement justifiées : si la discipline était rude elle restait humaine, et les hommes de la Garde bénéficiaient d'avantages non négligeables en comparaison des autres unités de l'armée : solde supérieure, meilleure nourriture, priorité lors du ravitaillement en campagne...

Le port de la moustache « en forme de pistolet » était obligatoire – elle était rasée pendant les mois d'hiver –, ainsi que les cheveux longs noués en deux tresses derrière la nuque, et un anneau d'or de la taille d'un écu à chaque oreille.

L'Empereur récompensait ses grognards les plus valeureux par des gestes particuliers : en leur tirant les oreilles, en retirant sa propre Légion d'honneur pour l'accrocher à l'uniforme d'un soldat qui s'était particulièrement distingué, ou en confiant le futur Napoléon II aux bras d'un autre.

Lorsqu'un soldat de la Vieille Garde était réformé ou partait en retraite, il devenait un « Vieux de la Vieille ».



Jean-Baptiste CUVILLIER

Dit **COIZY**

Né le 24 juin 1769 à **Coisy** (Somme)

Mort le 10 avril 1814 à Paris

Chef d'escadron de cavalerie

Chevalier de la Légion d'honneur

Enrôlé-volontaire le 1 octobre 1787 dans le régiment de Conti-dragons, il fit toutes les campagnes de 1792 à l'an IX.

Prisonnier en 1792 à la bataille de Fontoy en Moselle, libéré peu après, il fut nommé brigadier le 18 floréal et maréchal-des-logis le 20 prairial an II.

Le 5 messidor an IV au passage du Rhin, il reçut 6 coups de sabre à la tête et fit 2 prisonniers.

Le 15 fructidor à l'affaire qui eut lieu sur les bords du Lech, il fut de nouveau blessé d'un coup de baïonnette au côté droit.

Nommé maréchal des logis-chef le 1er prairial an VII, il fit partie de la première réserve de l'armée des Côtes de l'Océan.

Membre de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII.

Il passa sous-lieutenant le 1 germinal an XIII.

En l'an XIV et 1806, il servit en Autriche et en Prusse, puis au Portugal en 1807 et 1808.

Employé en 1809 à l'armée d'Allemagne, il y devint lieutenant le 22 mai.

De 1810 à 1813, il fit la guerre en Espagne et au Portugal, il y obtint le grade de capitaine le 31 juillet 1811.

Nommé chef d'escadron au 26ème rgt de dragons le 25 novembre 1813.

Il fit la campagne de France en 1814, Grièvement blessé à Fère-Champenoise le 25 mars, il décède des suites de ses blessures le 10 avril à Paris.



Charge de dragons à la bataille de Fère-Champenoise en 1814



Jean-Antoine DOMONT

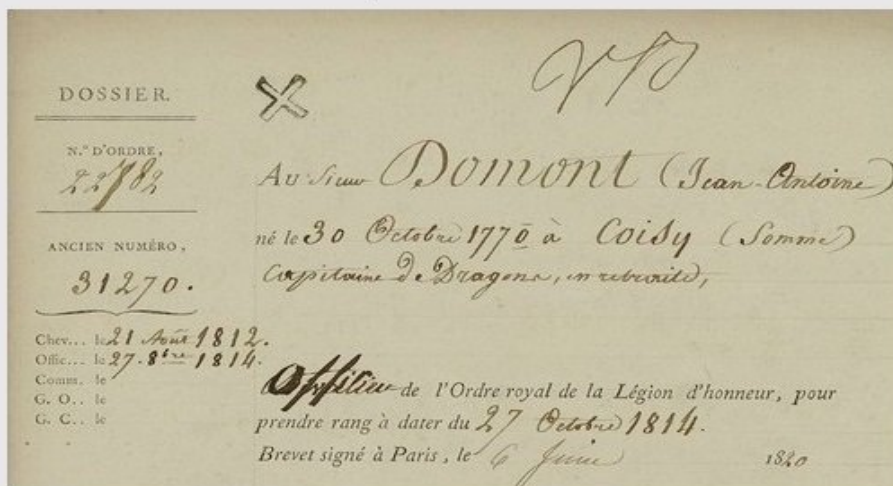
Né le 30 octobre 1770 à Coisy (Somme)

Mort le 28 septembre 1823 à Toulouse (Haute-Garonne)

Fils de Pierre Domont et de Marie-Angélique Saguez

Capitaine dans la cavalerie (dragons)

Chevalier et officier de la Légion d'honneur



Entré au service comme dragon au 7ème régiment le 12 mai 1790

Brigadier-fourrier le 20 juin 1792, maréchal des logis le 13 mai 1794,

maréchal des logis-chef le 21 décembre 1796, sous-lieutenant le 20 novembre 1801, lieutenant le 15 novembre 1806 et capitaine le 26 janvier 1810.

Conservé avec ce grade à la compagnie d'élite du régiment Angoulême-dragons le 1 août 1814.

Admis à la retraite au licenciement du corps le 10 décembre 1815.

A fait les campagnes de 1792 à 1806 aux armées du Nord, de Sambre et Meuse, d'Allemagne, d'Italie, de Naples et de Calabre.

Celles de 1809 à 1811 en Italie, Hongrie et Wagram avec la Grande Armée.

1812 en Pologne et en Russie.

1813 en Saxe avec les batailles de Lutzen, Bautzen, Dresde et Leipzig.

1814 en France où il s'est trouvé à toutes les batailles.

Il s'est distingué au blocus de Charleroi le 15 prairial an II, fait prisonnier de guerre à Tongres en l'an II, puis à Mantoue (Italie) en l'an VII.

Le 16 août 1812, il se distingue à Smolensk et reçoit la croix de la Légion d'honneur pour sa belle conduite le 21 août.

A La Moskowa le 7 septembre 1812, il eut son cheval percé d'un coup de mitraille.

A Dresde le 27 août 1813, il s'est distingué dans plusieurs charges et avec les dragons du 1er corps prirent un corps d'armée autrichien avec son artillerie.

A Leipzig en 1813 l'escadron qu'il commandait fut presque détruit en soutenant l'artillerie de la Garde, il eut son cheval percé de plusieurs balles.

Le 1 janvier 1814 à la tête de la compagnie d'élite, il a été blessé d'un coup de lance après avoir poursuivi les cosaques qui venaient de passer le Rhin, il y perdit 4 officiers et plusieurs dragons.

Il s'est distingué par sa fermeté et son intrépidité dans toutes les batailles de 1814, à St-Dizier, Brienne, Champaubert, Montmirail, Troyes et Cézanne.

A la bataille de Paris le 30 mars 1814 sur les hauteurs de Chaumont après deux charges successives faites sur l'artillerie et l'infanterie russe, il poursuivit l'ennemi jusque dans les bois où il pénétra avec quelques dragons et s'empara d'un obusier attelé de 6 chevaux, il s'échappa seul de cette entreprise en recevant un coup de baïonnette.

Il reçoit le titre d'officier de la Légion d'honneur le 27 octobre 1814.

Il a été proposé plusieurs fois par ses chefs pour le grade de chef d'escadron depuis la campagne de 1812, il a été cité sur le rapport du maréchal duc de Raguse pour sa conduite à Paris avec demande d'avancement, mais le changement de gouvernement rendit cette demande inutile....



Bataille de la Moskova 7 septembre 1812



Pierre-François FEUQUET (ou FAUQUET)
Né le 30 mai 1768 à Contay (Somme)

CONTAY

disparu en Russie

Fils de Pierre (manouvrier) et de Marie Darras

Réquisitionné le 23 août 1793 et incorporé au 5ème bataillon de la Somme.

Il combattit à l'armée du Nord pendant les campagnes de 1793 et de l'an II, passa à l'armée de Sambre et Meuse en l'an III et à celle du Rhin et Moselle en l'an IV.

Le 24 messidor de cette même année, il reçut un coup de feu à la jambe droite à Stuttgart.

Attaché à l'armée d'Helvétie en l'an VII, il était tombé au pouvoir de l'ennemi dans l'affaire du 14 fructidor et avait été désarmé avec ses camarades, il arracha l'arme d'un des gardiens, le renversa d'un coup de crosse et dispersa les autres, ralliant ensuite ses camarades il se mit à leur tête et contribua à la défense d'un village sur lequel l'ennemi se dirigeait en force.

Envoyé au camp d'Utrecht en l'an XII, il y fut nommé **membre de la Légion d'honneur** le 25 prairial.

Il fut attaché en 1806 au 2ème corps de la Grande armée et se rendit en 1807 en Italie.

Pendant la campagne d'Allemagne en 1809 puis celle de Russie en 1812, il fit partie du 4ème corps commandé par le vice-roi et resta en arrière lors de la retraite de Russie, on ignore ce qu'il est devenu



CONTAY

* VIVIEN Véronique

Véronique Vivien

Née en 1781 à **Contay**

Décédée le 13 novembre 1869 à **Corbie** (Hôpital)

Mariée à Jacques Desmaret d'**Harponville**

En avant La Véronique!



Femme du peuple, entrée vivante dans la légende napoléonienne, Véronique Vivien, née à Contay en 1781, s'engagea dans les grenadiers



en 1815, à la place de son mari déserteur. Elle connut l'épopée des Cent-Jours, puis Waterloo. Jamais le "petit tondu" ne lui tira l'oreille.





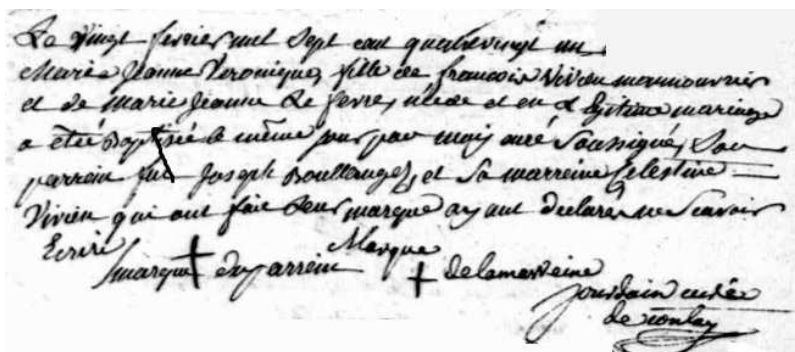
La grenadière VIVIEN

Marie Jeanne Véronique

Publié dans : 1er Empire, Corbie, Guerres, Histoire des villages, Personnalités, Picardie, Somme 80 par Gauthier

Voici l'histoire d'une femme courageuse, native du terroir Samarien.

Cette femme se nomme Marie Jeanne Véronique VIVIEN, elle est native de Contay dans la Somme et elle sera la seule femme de CORBIE décorée de la médaille de Sainte Hélène, première médaille commémorative militaire française qui récompensa 405 000 soldats encore vivants en 1857, qui ont combattu aux côtés de Napoléon 1er pendant les guerres de 1792-1815.



Vie Civile avant-guerre

Marie Jeanne Véronique naquit donc à Contay le 20 février 1781.

Elle fut le 8ème enfant sur les 14 de François Dit Compère VIVIEN (1737 -1816), manouvrier meunier, plus exactement la 5ème des 7 enfants du 3ème mariage (sur 4) avec Marie Jeanne LEFEBVRE (1746-1784).

Acte de baptême de Vivien Marie Jeanne Véronique (sous Louis XVI)

Le vingt février mil sept cent quatre-vingt un Marie Jeanne Véronique, fille de François Vivien manouvrier et de Marie Jeanne Lefèvre, née de et en légitime mariage a été baptisée le même jour par moi curé soussigné, son parrain fut Joseph Boullenger et sa marraine Célestine Vivien qui ont fait des marques ayant déclaré ne savoir écrire.

Véronique se maria le 9 novembre 1801 à Contay avec Jacques François DEMAREST qui a vu le jour un 9 août 1778 à Harponville (80), fils de Jean Pierre DEMAREST et Véronique VASSEUR.

Le fruit de cette union produira 4 filles : Joséphine, Marie Anne séraphine en 1804, puis le 19 juillet 1805 à Harponville Élisabeth, et Mélanie.

Cette famille demeura à Harponville.

Dans les mesures – disait-on- ce couple était bien mal assorti.

Le mari, Jacques DESMAREST était un petit homme chétif et souffreteux. De plus il était d'une incroyable timidité et il n'avait de plus cher désir que de passer toujours inaperçu.

Sa femme, quant à elle, avait une stature imposante avec un petit embonpoint, et une langue bien pendue, décidé et hardie.

Marie Jeanne Véronique VIVIEN, épouse DESMAREST, se faisait couramment appelait Véronique, elle semblait avoir drainée à son profit le peu de virilité qu'eût jamais possédé son obscur manouvrier de mari. Véronique VIVIEN était une excellente compagne.

Mais il n'y eu pas que le physique et le tempérament qui opposa ces deux époux, il y avait également la politique.

Jacques DESMAREST, le timide, l'invisible avait une grosse crainte en ces périodes de guerre menée par Napoléon, il craignait d'être appelé sous les drapeaux.

Jacques ne se souciait guère d'apporter à l'empereur, le modeste concours de son bras, il avait mieux à faire chez lui, dans sa pauvre mesure de Harponville, où 4 enfants en bas âge réclamaient leur pitance, néanmoins il avait prénommé l'aînée de ses 4 filles Joséphine, mais c'était l'unique concession qu'il voulût faire à l'Empire.

Il en était tout autre chose pour sa femme Véronique, elle suivait, de sa campagne Picarde, la gloire de l'Empire. Elle qui ne savait pas lire, elle se faisait lire les journaux, les bulletins et les proclamations impériales et s'exaltait du prestige des conquêtes de Napoléon.

Elle fredonnait la chanson d'Austerlitz en taillant la soupe et faisait manœuvrer son mari et ses enfants comme un sergent-major instruisant ses recrues.

Au fil du temps, la situation s'envenima avec les revers subis par les armées de Napoléon 1er.

Après la désastreuse bataille de Leipzig (octobre 1813), la France, (et la Somme) fut envahie, et nos habitants eurent à subir les rigueurs des réquisitions et être confrontés aux vagues de deuils et de tristesses, les sentiments patriotiques de Véronique VIVIEN en furent mis à rude épreuve.

Suite au traité de Fontainebleau (11 avril 1814), Napoléon fut déchu du trône de France et se retrouva à n'exercer le titre d'empereur que sur la petite île de son exil : l'île d'Elbe. Il y arriva le 3 mai 1814 sur la frégate **Undaunted**.

Crainte de Jacques de l'appel pour la guerre

Peu de temps après, de retour de l'île d'Elbe et l'empereur entama la marche sur Paris "L'Aigle vole de clocher en clocher" (Du 1er au 20 mars 1815), cela procura une joie immense à Véronique.

Il en fut tout autre du côté de son mari Jacques qui ne voyait pas le retour de l'Empereur avec le bel optimisme.

Puisque pour faire la guerre, il fallait des soldats. On allait sans doute procéder à de nouvelles levées d'hommes, et des milliers de Français seraient arrachés de leur campagne.



HMS Undaunted Frégate de 38 canons lancée en 1807 et a transporté Napoléon à l'île d'Elbe en 1814.



A son tour, il se mit à épier les nouvelles, toujours sur le qui-vive, tremblant d'être compris dans une levée quelconque et prêt au besoin, à se joindre aux bandes de réfractaires qui battaient la campagne.

Pour se rassurer, il se répétait qu'il avait la quarantaine et père de famille et que les campagnes regorgeaient de jeune célibataire prêt à combattre pour la gloire de l'Empereur. Il pensait donc passer à côté de l'appel.

Malheureusement pour lui, le Samarien se trompait. Il ignorait, les dispositions du sénatus-consulte du 10 avril, portant mise en activité permanente des gardes nationaux.

Étant près des frontières la Somme devait se réorganiser immédiatement et constituer des bataillons destinés à fournir des garnisons aux places fortes de la frontière. La Somme, avait à fournir 63 Compagnies de grenadiers et de chasseurs.

La nouvelle tomba sur Jacques DESMAREST, malgré son âge et ses 4 enfants, il fut recensé, enrôlé et affecté au 5^è bataillon d'élite des gardes nationaux de la Somme.

Jacques sous les drapeaux

Le journalier partit la mort dans l'âme, en dépit des vibrantes exhortations de sa femme. Il embrassa ses mioches, posa un timide baiser sur le front de Véronique.

Il arriva dans ce bataillon de Grenadiers d'Élite, qui n'avait d'ailleurs que d'élite le nom ! C'était d'assez misérables troupes, des gardes nationales, ainsi rappelés à l'activité.

Le bel enthousiasme de la Révolution et des premiers temps de l'Empire était mort depuis longtemps et ce fut sans aucune conviction que la plupart des recrues, ayant en général dépassé la trentaine et dont beaucoup, pères de famille, n'avaient jamais servi, s'acheminèrent vers la frontière.

Jacques arriva sur Doullens début mai dans ce début du 5^{ème} bataillon.

Tout d'abord, ce fut une indescriptible pagaïe puis le commandant d'Armes et l'inspecteur aux Revues d'Amiens étant venus visiter les recrues, le chaos, peu à peu s'organisa.

Le chef du 5^{ème} bataillon était le commandant JOMARD. Il ne comptait qu'une vingtaine d'officiers et un peu plus de 500 hommes, par la suite, cet effectif squelettique devait se trouver encore diminué par une véritable épidémie de désertion.

Le pauvre Jacques qui ne se sentait guère à sa place, fut affecté à la 6^è compagnie. Il reçut un bonnet de police, une capote beige, un col noir, une paire de chemises et de grossiers brodequins qui blessaient ses pieds habitués aux sabots c'était-là tout l'équipement qu'il avait été possible d'obtenir des magasins aux trois quarts vides.

Les 4^è et 5^è bataillons d'élite de la Somme étaient désignés pour la garnison de Maubeuge.

Ils partirent donc de Doullens à destination de la ville frontière. La 6^è compagnie où sert notre DEMAREST, quitta Doullens le 31 mai pour gagner sa garnison. En cours de route, 56 hommes "disparaissent", dont 26 ne rejoindront jamais et seront portés déserteurs.

Le journalier était au nombre des traînants et dès le 3 juin, il "disparaît" également. Mais le pauvre timide, qui n'avait pas le courage de servir, n'avait pas encore pu trouver celui de désertir.

Le 9 juin, après avoir vagué à l'aventure, il rejoignit enfin Maubeuge où son bataillon était arrivé depuis 6 jours déjà.

De là, les nouvelles étaient mauvaises et plus d'un soldat sentit son courage l'abandonner.

Désertion et retour

Après le 18 juin et la déroute de Waterloo (1815), les gardes nationaux Picards seront à leur tour pris de panique et désertèrent en masse.

Cette fois DESMAREST sera de la partie le 27, il déserta aussi.

Quelques jours plus après, le grenadier Jacques DESMAREST, de la 6^è compagnie du 5^è bataillon, réapparaît soudain à Maubeuge où l'on rédigeait déjà la papperasse destinée à le faire ultérieurement sanctionné, par un conseil de guerre, la conduite des déserteurs.

Et à partir de ce moment, Jacques apparaît comme un autre homme. Il se présenta devant ses chefs et sollicita sa réintégration au sein du bataillon qu'il avait si lâchement déserté.

Miracle !!!! mais DEMAREST le faible s'était changé soudain en un vaillant soldat qui brûla de servir aux côtés des siens et de se distinguer dans les opérations du siège de Maubeuge qui commença.

Il manifesta le plus profond repentir de sa conduite passée et ne demanda qu'une chose qu'on lui permette de se réhabiliter en donnant la mesure de son courage et de son dévouement.

On ne saurait tenir plus longtemps rigueur à un soldat avec de si bonnes intentions, la poursuite en désertion sera donc annulée et DEMAREST sera réintégré dans sa compagnie.

Pendant les opérations du siège de Maubeuge, il fera preuve de la plus grande bravoure et se distinguera en toutes circonstances, par son courage et sa bonne volonté. Il reçoit plusieurs blessures, heureusement bénignes, et continua à faire vaillamment son service. Son sergent lui conseilla même d'apprendre à lire afin de passer caporal.

Il n'y avait pas que son attitude et son courage qui avait changé, il paraissait plus grand, plus solide qu'avant sa désertion, il marchait avec plus d'assurance, le son même de sa voix était différent, disait-on !

Un miracle étrange mais dans ces temps difficiles personnes n'y prêta attention, de tout façon les officiers ne connaissaient même pas leurs hommes et n'avaient guère le temps de se préoccuper de cas particuliers.

Peu de temps après la guerre prend fin, les gardes seront renvoyés dans leur mesure respective.

Le courageux grenadier DEMAREST également.

Fin de l'appel retour à la maison

Il rentra chez lui, en portant encore sa vieille capote brune et, par faveur spéciale il aura obtenu le droit d'emporter son fusil qu'il accrochera chez lui, au-dessus de la cheminée.

Sur la route, il rencontra un soldat du 4^è bataillon.

Ils feront connaissance :

– « Je m'appelle Colin VASSEUR, de Chichery. J'étais dans la compagnie du capitaine MERLE. On en a vu de dures Et toi ?



– Moi, je me nomme Jacques DEMAREST, et je m'en retourne chez nous, à Harponville.

L'ami de rencontre s'arrêta net.

– Dis donc, fait-il soudain, mi-plaisant, mi-colère, tu te fous de moi ! Jacques DESMAREST, d'Harponville, je le connais, j'ai travaillé avec lui, l'an dernier, à la ferme sur Acheux, pour les betteraves ...

Tout à coup, il prit de rire et il mit une grande tape amicale sur le dos de son compagnon .

–« Sacré farceur, va ! Alors tu voulais me faire croire que tu étais Jacques DEMAREST ?... Pas de chance mon collègue !.... Je le connais je te dis le Jacquot ! C'est un tout petit bonhomme, le Jacquot, haut comme une botte, et maigre comme un échalas. Avec ça pas plus de courage qu'un lièvre. »

Et Colin VASSEUR se mit à rire de plus belle en évoquant ce souvenir. Son camarade de rencontre avait l'air fort embarrassé.

–« Écoute, en tirant par la manche le soldat qui s'éloigne paraissant fâché. Je suis sa femme, Véronique VIVIEN. » .

–. « Toi une femme ?....

– Oui. »

L'homme se rapprocha et il examina attentivement son "compagnon".

Alors le grenadier Véronique VIVIEN se décida à expliquer à son frère d'armes, comment elle avait pris la place de son mari.

« Celui-ci n'est pas un mauvais homme, mais il n'est pas très courageux. On ne peut rien dire à ça, on est comme on est, voilà tout.

Alors, quand il est parti pour Doullens, j'ai mis mes enfants chez des voisins et je l'ai suivi. Après, je l'ai encore suivi à Maubeuge, où j'ai servi comme vivandière. Un jour, j'ai su qu'il avait déserté, quoi ! ». « Je m'y attendais, tu comprends, mais ça m'a tout de même fichu un coup. Alors je suis venue et j'ai pris sa place. C'est tout. »

Une fois de retour à Harponville, elle retrouva Jacques, en train de préparer le repas des enfants.

Il prit peur au bruit des bottes militaires. La vue de l'uniforme le terrorisa à ce point qu'il ne reconnaît même pas sa femme.

Il crut qu'on venait l'arrêter pour désertion, et ses mains tremblantes laissaient échapper le couteau de la miche.

–« Allons, fait Véronique, qui accroche son fusil au manteau de la cheminée, tu vois bien que c'est moi, ta femme ».

Et la vie reprit, comme avant.

DESMAREST, fut bien heureux de savoir qu'il n'avait pas déserté et qu'il ne pouvait être poursuivi de ce chef.

De toute façon, l'Empire s'était écroulé, et le roi de nouveau sur le trône promit la paix.

Vie difficile

Véronique avait dépouillé son glorieux uniforme de grenadier et repris de nouveau ses besognes du ménage.

Jacques, qui n'était pas un homme pour la guerre était un homme tout de même. Il donna à sa femme un cinquième enfant et la misère s'installa au foyer.

Mais le travail manqua, la vie augmenta.

Les époux DESMAREST vivront tout de même, mais si mal !

En 1834, ils sont déjà âgés et les voilà réduits à l'indigence. Le maire de leur petite commune, un certain FROMENT, s'intéressa alors à leur sort.

L'histoire de Véronique s'étant répandue, on admira fort la « grenadière », au village.

Froment prit sa plume afin de signaler au préfet de la Somme la pénible situation de cette intéressante personne.

« Cette moderne Jeanne d'Arques (sic), écrit-il, sans autre motif que le désir de défendre nos frontières, abandonna en 1815 la maison conjugale et vola en héroïne se ranger sous les aigles français où elle se signala par son intrépidité et ne revint dans ses foyers qu'après avoir obtenu son congé. Elle vous prie de lui octroyer, pour récompense de son ancienne valeur guerrière, vertu si rare dans une femme, une place de portière dans les bâtiments publics de votre département. »

Mais les années s'écoulèrent sans plus de retour à la requête pour la femme soldat.

Le maire se décida alors de solliciter une nouvelle fois pour elle et il renouvela sa demande au préfet.

« Je vous supplie d'avoir la bonté de vous intéresser pour elle, ayant mérité par son courage et sa valeur, ainsi que cela vous est attesté par le certificat de son capitaine et de son sergent instructeur, de la reconnaissance de la patrie comme de tous les gens de bien. Dans cette douce attente, j'ai l'honneur d'être, monsieur le préfet. »

Reconnaissance

Le préfet se laissa toucher, mais il ne put malheureusement rien pour Véronique, mais il essaya d'intéresser à son sort le ministre de l'Intérieur.

« Il y a quelque chose de beau, écrit-il à ce haut fonctionnaire, dans la conduite d'une femme qui, pour éviter à son mari la honte et les peines corporelles qui devaient être le résultat d'une désertion, abandonne ses enfants aux soins d'une main inhabile et étrangère et dissimulant sa faiblesse sous les habits d'un autre sexe, accepte jusqu'au dernier moment, dans un siège, le rôle pénible d'un homme de guerre. Il n'est pas dans mes moyens de combler les vœux que m'exprime la dame Vivien, mais j'ai pensé que, les faits dont elle justifie se rattachant au service des gardes nationales, il vous serait possible d'améliorer sa position en lui allouant un secours qui me paraît mérité. »

Hélas ! Le ministre de l'Intérieur ne pouvait rien, lui non plus, pour l'héroïne du siège de Maubeuge.

Toutefois, comme la monarchie de juillet se montrait favorable aux vieux soldats de l'Empire, il transmit la requête de Véronique à son collègue de la Guerre.

Mais il était dit que la grenadière n'aurait pas de sitôt gain de cause. L'envie, la jalousie, la calomnie se mêlèrent de l'affaire de cette pauvre femme et de méchantes gens adressèrent aux autorités des lettres anonymes, cela va de soit dans lesquelles son rôle véritable était mis en doute.

Un procès s'ensuivit, dont Véronique se tira pleinement réhabilitée mais elle n'obtenait toujours pas cette misérable place de concierge qu'elle avait sollicitée.

En 1850 seulement elle avait alors 70 ans quand on l'admit avec son vieil époux, à l'Hospice de Corbie. Peu après Napoléon III lui accordait une rente de six cent francs sur sa cassette particulière.



Entre 1836 et 1851, nous retrouvons la famille DEMAREST dans plusieurs recensements:

- Recensement de 1836 à Harponville
- Recensement en 1846
- Recensement à Corbie rue rivière de la boulangerie en 1851

Mais la plus éclatante consécration de Véronique eut lieu en 1857. On venait de créer la médaille de Sainte-Hélène, destinée aux survivants des guerres du premier Empire.

L'héroïne de Maubeuge la reçut, en même temps que le capitaine Coignet et d'autres glorieux de l'Épopée.

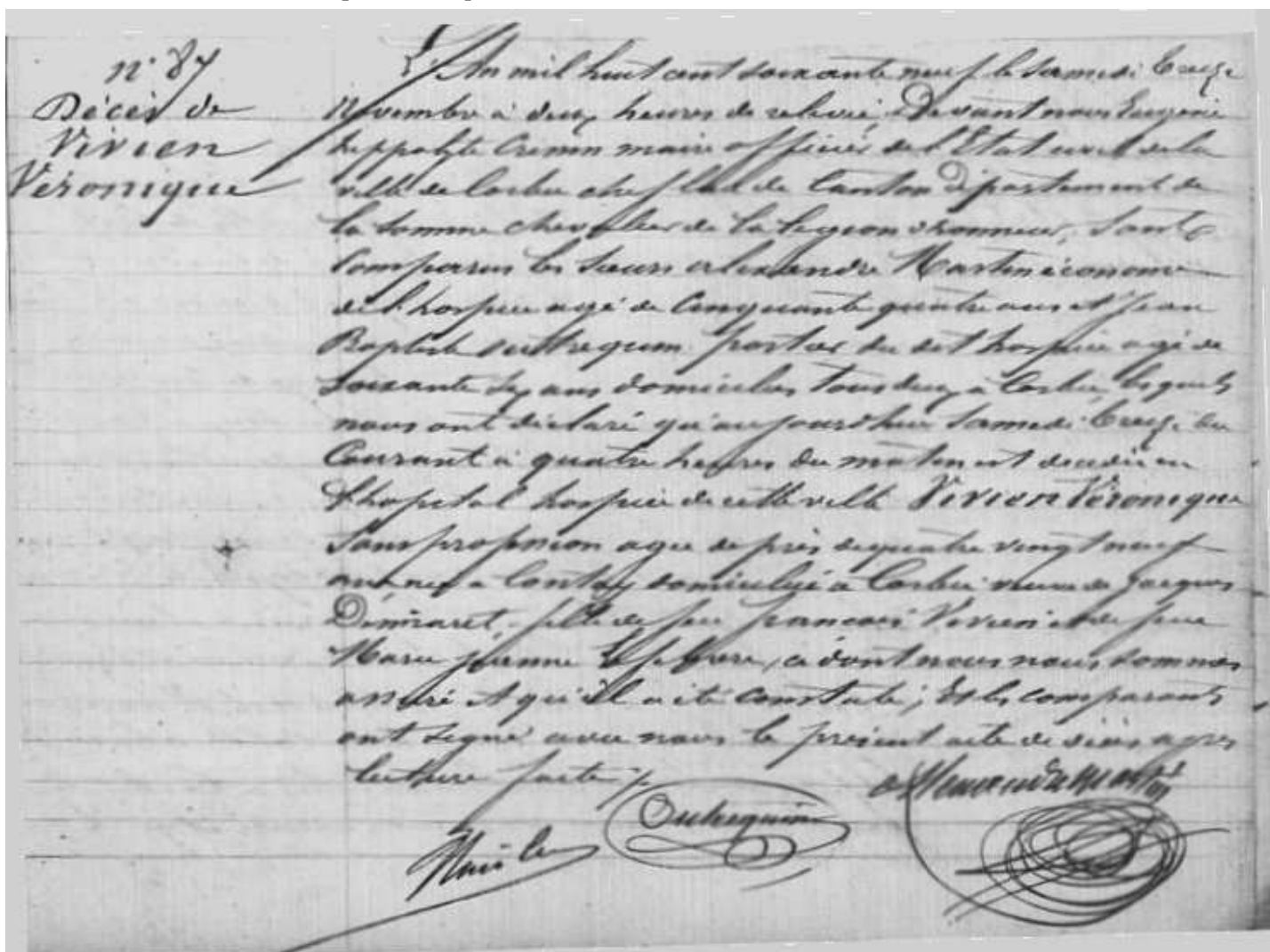
Fin de Vie

Quant à Jacques Desmarest, il mourut en 1861, plus qu'octogénaire.

Quant à sa vaillante femme, elle vivait toujours lorsque le 30 août 1867, Napoléon III et l'Impératrice Eugénie vinrent procéder à l'inauguration solennelle du musée de Picardie à Amiens. A cette occasion, on avait groupé dans la cour du musée, les médailles de Sainte-Hélène du département pour les présenter à l'Empereur. Véronique était là, sa décoration au corsage, fort droite encore et très martiale d'allure, en dépit de ses 86 ans.

L'impératrice s'intéressa vivement à son cas et lui fit l'honneur de l'entretenir en particulier pendant quelques instants. Pour la pauvre femme c'était enfin la gloire. Marie Jeanne Véronique Vivien, épouse Desmarest, excellente mère de famille et valeureux soldat de l'Empire, s'éteignit à Corbie le 13 novembre 1869, dans sa 88^{ème} année.

Acte de décès de Vivien Véronique (sous Napoléon III)



L'an mil huit cent soixante neuf le samedi treize novembre à deux heures de relevé; devant nous Eugène Hippolyte Cresson maire officier de l'état civil de la ville de Corbie chef lieu de canton département de la Somme; sont comparus les sieurs Alexandre Martin économe de l'hospice âgé de cinquante quatre ans et Jean Baptiste ??? portier du dit hospice âgé de soixante six ans domiciliés tous deux à Corbie; lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui samedi treize du courant à quatre heures du matin est décédée en cette ville Vivien Véronique sans profession âgée de près de quatre vingt neuf ans née à Contay domiciliée à Corbie, veuve de Jacques Desmarest, fille de feu François Vivien et de feu Marie Jeanne Lefebvre, ce dont nous nous sommes assuré et qu'il a été constaté; et les comparants ont signé avec nous le présent acte de décès après lecture faite

Source : Archives départementales de la Somme





Benjamin JUMEL (état-civil), JUMELLE (armée)
 Né le 3 août 1769 à Flesselles (Somme)
 Mort le 9 août 1852 à Flesselles
 Fils de Philippe Jumel et de Marie-Madeleine Cavillez



Chasseur à pied de la Garde impériale
 Chevalier de la Légion d'honneur le 1 mai 1808

GRANDE CHANCELLERIE
 de la
LÉGION D'HONNEUR Des Membres de la Légion d'honneur, des Décorés de la
 Médaille militaire et d'Ordres étrangers.

SECTION ADMINISTRATIVE
1^{er} Bureau.

(1) La Légion d'honneur,
 la Médaille militaire,
 ou des Ordres étrangers.

ÉTAT des Renseignements extraits de pièces authentiques et
 destinés à l'inscription du Tableau sur les nouvelles Matricules
 de la *Légion d'honneur*

Nom, Prénoms et Domicile.	<i>Jumelle (Benjamin), domicilié à Flesselles (Somme) et décédé en cette Commune.</i>		
Date et lieu de naissance.	<i>Né à Flesselles (Somme) le 3 Août 1769</i>		
Dates ou Simultanément successives de la Légion d'honneur.	Chevalier, le Officier, le Commandeur, le Grand Officier, le Grand' Croix, le	<i>1^{er} Mai 1808</i> 18 19 20 21	<i>Chasseur à pied de la Garde Impériale</i>
Date de la commission ou de la Médaille militaire.	Désert du Grade		
Ordres étrangers.	LEGIONNAIRES DES ORDRES	ORDRES ÉTRANGERS	DATES DES AUTOGRAVATIONS
Observations Dées.	<i>Décédé à Flesselles le 9 Août 1852.</i>		

Ce présent Etat conforme aux pièces produites, vues
 et rendues.

Vu pour être transmis à la Légion d'honneur.
 A *Amiens le 20 Mars 1852*
R. Le Pétrez,
L'inspecteur principal
R. de Neuf

A *Flesselles le 20 Mars 1852*
 LE Maire,
Carpin

MIRVAUX

* CARON Pierre-Nicolas

Pierre-Nicolas CARON

Né le 17 janvier 1774 à **Mirvaux** (Somme)

Décédé le 8 février 1807 à la bataille d'Eylau

Entré au service comme cavalier au 19ème régiment de cavalerie le 22 décembre 1793.

Déserteur le 24 juillet 1801, rentré au régiment le 30 avril 1802.

Passé au 11ème régiment de cuirassiers, admis en qualité de chasseur aux chasseurs à cheval de la Garde impériale le 10 juillet 1806, il fait campagne à la Grande Armée.

Il est tué à la bataille d'Eylau le 8 février 1807.

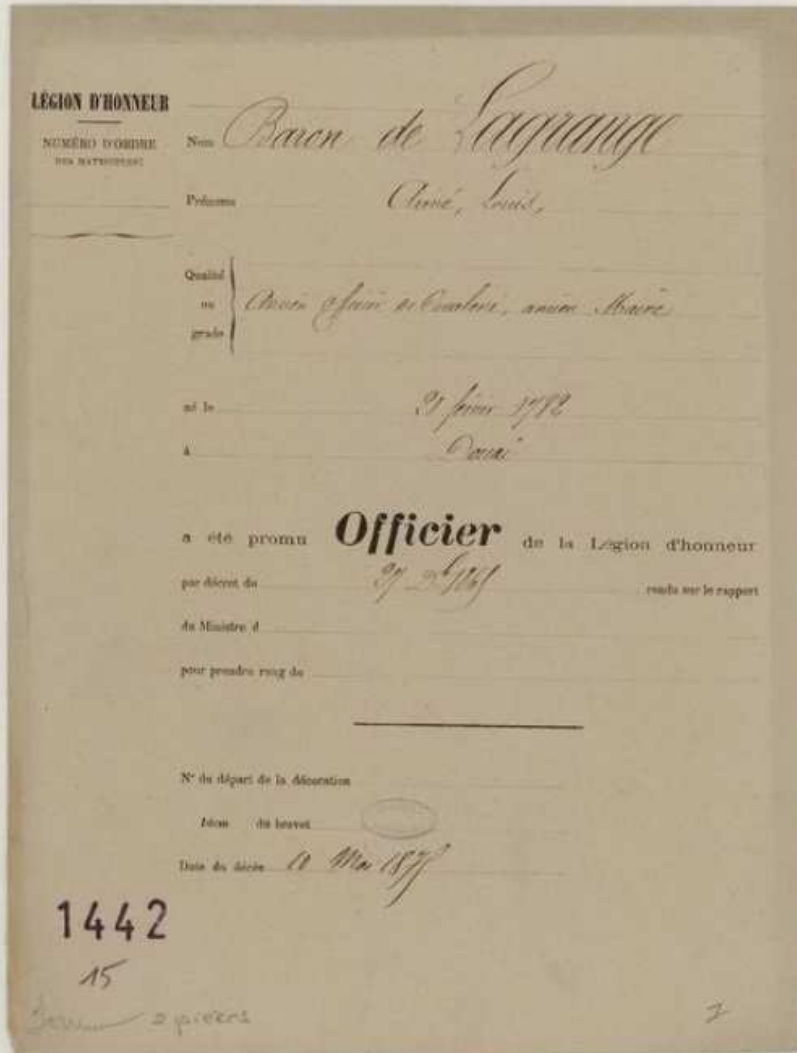


Aimé-Louis De LAGRANGE

Baron

Né le 21 février 1782 à Douai (Nord)

Mort le 10 mai 1875 à Vadencourt (Somme)



Lieutenant au 19ème régiment de chasseurs à cheval du 22 brumaire an X au 17 brumaire an XIV.

Commandant de la Garde d'honneur de Douai.

Chevalier de la Légion d'honneur le 5 août 1814.

Officier de la Légion d'honneur le 27 décembre 1865.

Marié avec Constance-Françoise Malet de Coupigny le 29 janvier 1806.

Propriétaire du château de Vadencourt .



Inhumé au cimetière de Vadencourt.



VILLERS BOCAGE

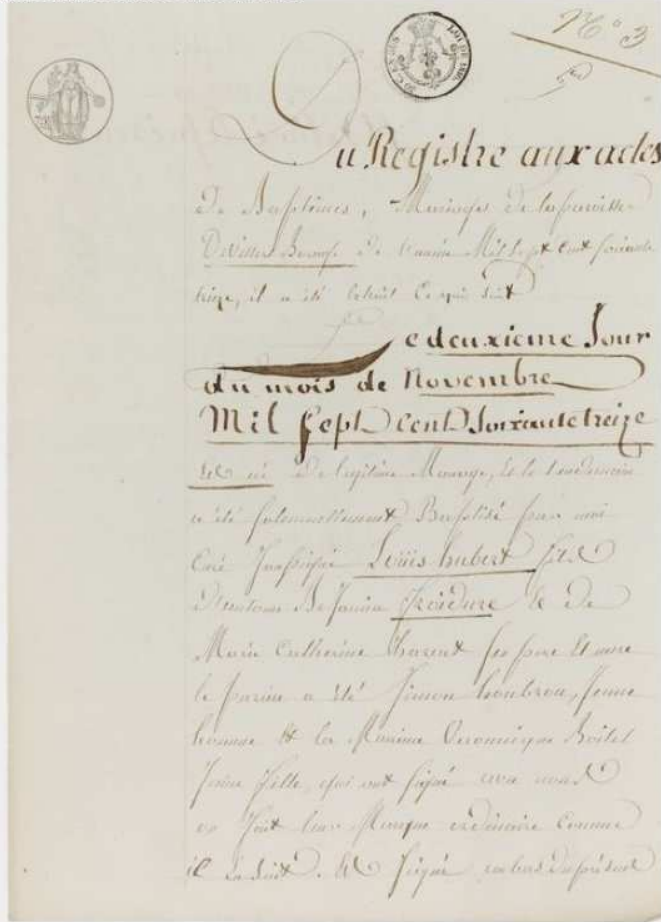
* FROIDURE Louis-Hubert

Louis-Hubert FROIDURE

Né le 2 septembre 1773 à Villers-Bocage (Somme)

Mort le 1 mars 1844 à Villers-Bocage (Somme)

Fils de Antoine-Benjamin Froidure et de Marie-Catherine Harent
Marié à Marie-Geneviève-Thérèse Pruvost



Chef de bataillon d'infanterie

Chevalier et officier de la Légion d'honneur



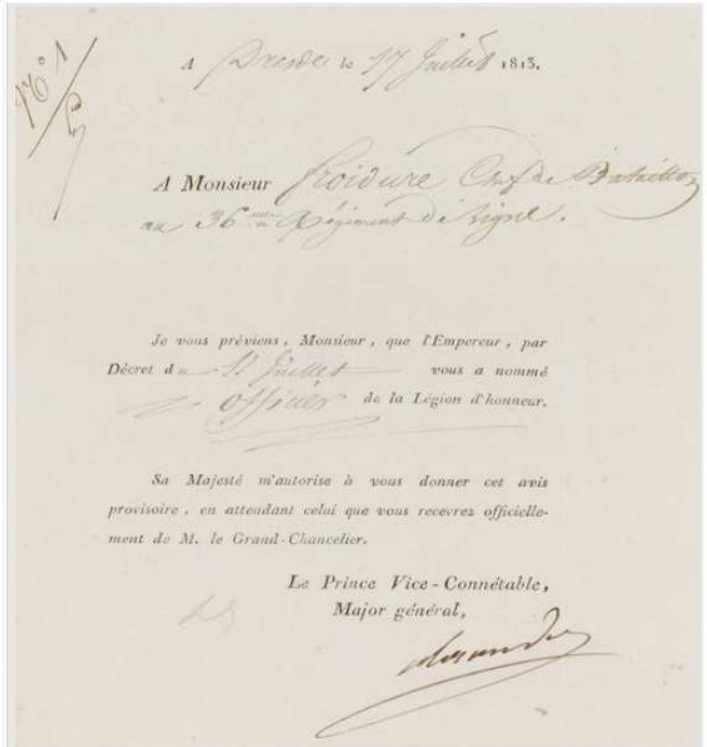
Entré au service le 30 nivôse an II au 15ème bataillon des volontaires nationaux, faisant ensuite partie du 36ème rgt de ligne.

Il fait campagne de l'an II à l'an IV à l'armée du Nord et à celle de Sambre et Meuse les ans V et VI.

Caporal le 25 floreal an V

En Helvétie en l'an VII, sur le Rhin en l'an VIII et IX.

Il est fait prisonnier le 19 fructidor an VII, rentré en frimaire an VIII.



Il est au siège de Dresde où il sera fait prisonnier de guerre lors de la capitulation, il rentrera en France en août 1814.


Mis en non-activité le 1 septembre 1815.

21 ans et 6 mois de services, 20 campagnes de guerre.



Note

LE BONNET EN POILS D'OURS DES FOOT GUARDS

 Les Horse Guards et les Foot Guards constituent la garde rapprochée de la famille royale d'Angleterre. Les seconds se distinguent par leur bonnet en poils d'ours (le bearskin).

À l'origine, ce couvre-chef fut emprunté aux grenadiers de la garde impériale de Napoléon Ier, vaincus à Waterloo en 1815 par le 1st Foot Guards.

Il fut adopté en 1831 par les autres régiments de cette unité.

Ces bonnets sont fabriqués à partir de peaux d'ours noirs d'origine canadienne.

Chaque pièce, d'un poids de 680 g, nécessite une peau entière.

L'officier est paré d'une fourrure d'ours femelle plus douce et soyeuse, tandis que le simple soldat arbore celle du mâle. Malgré les protestations d'un groupe de défense des droits des animaux (PETA) et l'intervention de personnages politiques, l'usage de peaux synthétiques n'est pas encore à l'ordre du jour.



Napoléon traversant les Alpes, Peinture de Jacques Louis David



Sources

<http://remy-godbert80.eclablog.com/>



Joce

© Jocelyn NOURTIER
2021-11-15